

Débat final du FMMD 2011, Genève, 1-2 décembre 2011¹

Rapport de synthèse du module III²

Séances de travail sur : *Outils pour des politiques migratoires et de développement reposant sur des faits probants*

Les discussions du FMMD depuis 2007 ont systématiquement traité du problème de la cohérence politique et institutionnelle concernant la migration et le développement et des outils nécessaires aux gouvernements pour œuvrer en faveur de cette cohérence. Les réunions d'Athènes (2009) et de Puerto Vallarta (2010) ont porté une attention plus soutenue à ces thèmes en traitant des questions telles que l'établissement de liens plus efficaces entre données, recherche et développement de politiques, l'évaluation de l'impact des pratiques et politiques migratoires et de développement, le renforcement des capacités pour la collecte des données et l'évaluation des impacts, dont la coopération avec les acteurs non-étatiques. Les profils migratoires ont été discutés comme des outils émergents pour la compilation et l'analyse systématiques de toutes les données pertinentes sur lesquelles construire les politiques migratoires et de développement, et la question de l'intégration des politiques migratoires à la planification du développement occupait une place préminente dans les discussions. Dans le même temps, le manque prédominant de données exactes, différenciées, actualisées, politiquement pertinentes et comparables sur la migration a été souligné à chaque réunion.

Le Module III du programme de travail du FMMD 2011 aspirait à ramener le débat sur ces outils et à tester certaines de leurs applications pratiques en exploitant l'expérience concrète des praticiens gouvernementaux et des dirigeants politiques sur le terrain. À cette fin, six ateliers se sont tenus en France, aux États-Unis/New York, en Géorgie, au Maroc, en Moldavie et aux Philippines, consacrés à trois outils concrets pour des politiques migratoires et de développement reposant sur des faits probants : 1) *Intégrer la migration à la planification du développement*; 2) *Évaluations des impacts des politiques migratoires et de développement*; et 3) *Mise en œuvre des profils migratoires*.³ Ces petites réunions ont offert une excellente opportunité d'examen par des pairs consistant en échange de points de vue différents, d'attentes et de priorités entre les gouvernements et en une sensibilisation des gouvernements qui ne connaissent pas encore bien ces outils. Chaque réunion se composait d'un ensemble de gouvernements de différentes régions du monde ainsi que d'organisations internationales et de la société civile.

Sous-thème 1 : *Intégrer la migration à la planification du développement* (à aborder dans les séances de travail combinées sur l'intégration de la migration à la planification du développement et les profils migratoires; 1^{er} décembre 2011, 15h00-18h00)

¹ L'original de ce document a été écrit en anglais. En cas d'inconsistances, la version en langue anglaise fait foi.

² La présente synthèse du module a été élaborée en consultation avec une équipe gouvernementale qui comprenait l'Argentine, la Belgique, la France, la Géorgie, le Ghana, le Maroc, la Moldavie, les Philippines et la Suisse.

³ Les rapports intégraux de toutes les réunions thématiques qui se sont tenues dans le cadre du Module III sont disponibles sur le site Web du FMMD.

Réunion thématique : **Intégrer la migration à la planification stratégique du développement**
Chisinau, Moldavie, 12-13 octobre 2011⁴

Introduction

Le FMMD 2009 avait recommandé d'accorder une attention soutenue à la canalisation et l'intégration de la migration dans les processus de planification du développement, dont les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et les activités destinées à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. En juin 2010, le Groupe de travail du FMMD sur la cohérence des politiques, les données et la recherche a organisé un séminaire de suivi à Vienne qui a fait des propositions spécifiques à discuter lors du FMMD 2010, où les gouvernements traitaient de cette question d'une manière plus approfondie, entre autres en encourageant l'utilisation de la publication du Groupe mondial sur la migration (GMG) intitulée « *Intégrer la migration à la planification du développement : un manuel à l'attention des responsables politiques et des praticiens* ».

L'intégration est un processus qui prend en compte les facteurs de migration d'une manière exhaustive dans la conception de la planification du développement national et des stratégies de réduction de la pauvreté (et leurs politiques sectorielles connexes), y compris dans la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation de ces actions. Elle vise à ancrer la migration dans la planification élargie du développement des pays concernés et à encourager une cohérence politique et institutionnelle en matière de migration et de développement. S'appuyant sur le manuel du GMG susmentionné, l'atelier de Chisinau sur l'Intégration de la migration à la planification stratégique du développement avait pour objet de renforcer la compréhension de cet outil de planification et a discuté des méthodes d'intégration et du contenu thématique. L'atelier a simultanément abordé la question des Profils migratoires et a cherché à promouvoir l'utilisation synergétique des outils de planification pour l'intégration de la migration et du développement dans les consultations se déroulant au niveau des pays et des régions ainsi que dans les cadres de planification. Le projet pilote du GMG sur l'Intégration de la migration à la planification du développement actuellement mis en œuvre dans les quatre pays pilotes, Bangladesh, Jamaïque, Mali et Moldavie (qui co-présidaient l'atelier), a servi de base concrète aux discussions. D'autres initiatives similaires au Maroc et au Ghana relevant du projet ICMD UE/PNUD ont également été abordées.

Thèmes principaux et résultats de l'atelier de Chisinau

S'appuyant sur les descriptions exhaustives et les orientations présentées dans le Manuel du GMG, les participants ont réaffirmé la pertinence de la migration pour le développement et le besoin connexe d'intégrer la migration à la planification du développement national pour des politiques migratoires et de développement plus cohérentes. Les principaux aspects du processus d'intégration ont été discutés en détail et vont de l'orientation méthodologique, l'intégration à divers secteurs de développement, la définition d'objectifs nationaux spécifiques de développement, des outils de planification nationale générale les plus pertinents, tels que les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et le Plan-Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF), à l'expertise nationale et la capacité financière. Les principes fondamentaux qui caractérisent l'intégration comme les droits humain et l'égalité hommes-femmes, l'implication d'acteurs non-gouvernementaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de politique d'intégration ainsi que les données et les faits probants nécessaires pour les processus d'intégration ont également été abordés.

⁴ Cette réunion était organisée et accueillie par le Gouvernement de Moldavie et co-présidée par les Gouvernements du Bangladesh, de la Jamaïque, du Mali et de la Moldavie. Elle s'est tenue conjointement avec le Groupe mondial sur la migration (GMG), était financée par la Présidence suisse et l'UE/IEVP et bénéficiait du soutien organisationnel de l'OIM. Elle a rassemblé 80 participants, dont les gouvernements d'Afrique, des Caraïbes, d'Asie du Sud-est et du Sud, d'Europe centrale et occidentale, des organisations internationales et des représentants de la société civile.

Les problèmes spécifiques évoqués et les résultats obtenus ont été les suivants :

- i) La migration ne figure généralement pas parmi les priorités des DSRP et autres stratégies de développement national. Cependant, les participants ont reconnu l'importance du potentiel de développement généré par la migration pour les pays d'origine et de destination comme pour les migrants. L'intégration de la migration a également été reconnue comme un moteur permettant d'accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.
- ii) Une structure institutionnelle de migration et de développement est nécessaire pour surveiller et mettre en œuvre l'intégralité du processus d'intégration de la migration. Celle-ci devrait également déterminer les acteurs à impliquer, c'est-à-dire toutes les agences gouvernementales concernées (approche pangouvernementale), les organisations d'employeurs, les syndicats, les donateurs internationaux, la société civile, les institutions de recherche, etc. Et pour qu'un processus d'intégration soit réussi, il faut une forte appropriation politique par les gouvernements et des consultations permanentes avec toutes les parties prenantes.
- iii) L'intégration a lieu, idéalement, lorsque les plans de développement nationaux ou les DSRP sont en cours d'élaboration (ou lorsque des politiques sectorielles spécifiques sont définies là où la migration peut avoir un impact sur le développement et vice et versa), ce qui permet d'intégrer directement les aspects de la migration pertinents au processus. Si les plans de développement sont déjà fixés, l'intégration de la migration se fera séparément et prendra en compte les stratégies et objectifs de développement déjà définis.
- iv) Tous les secteurs pertinents qui relient migration et développement doivent être pris en considération, comme les prévisions démographiques; les flux migratoires entrants et sortants; l'emploi, la planification du marché du travail; la formation du capital humain et le développement des compétences; la fuite des cerveaux et le « gaspillage de cerveaux »; la protection sociale; les diasporas; les droits humains et la protection des migrants; les services de santé; les besoins particuliers des femmes et des enfants; la croissance économique; l'utilisation des transferts de fonds pour l'investissement local et le développement; les facteurs environnementaux et autres.
- v) L'intégration implique un effort soutenu sur le long terme qui devrait reposer sur une collecte exhaustive de données et une analyse en profondeur de ces dernières.
- vi) Une surveillance appropriée et des mécanismes d'évaluation sont nécessaires pour évaluer la rentabilité et l'efficacité des interventions conçues en matière de migration et de développement.
- vii) Des approches systématiques et une méthodologie commune doivent façonner l'intégration, mais la mise en œuvre doit prendre en compte divers paramètres prioritaires de migration et de développement.
- viii) Le renforcement des capacités et la formation des fonctionnaires est d'une importance fondamentale pour les gouvernements qui s'engagent dans un processus complexe d'intégration; aussi le manuel du GMG devrait-il être traduit dans toutes les langues pertinentes.
- ix) Les Profils migratoires, en particulier les processus de Profils migratoires élargis, constituent des outils essentiels pour le soutien des processus d'intégration. Grâce à leur focalisation sur la coordination interministérielle et le renforcement des capacités nationales, ils représentent un haut potentiel de synergie avec les processus d'intégration qui peut être amélioré par des mécanismes conjoints de coordination nationale.
- x) Le dialogue régional et les consultations entre gouvernements peuvent encourager des approches d'intégration communes et promouvoir une compréhension mutuelle.
- xi) Le FMMD et le GMG peuvent jouer un rôle prépondérant dans la promotion d'une meilleure compréhension et stimulation des échanges en matière d'intégration de la migration à la planification du développement, dont l'utilisation synergétique de l'outil des Profils migratoires.

Messages essentiels de l'atelier de Chisinau au Débat final du FMMD 2011

- i) Pour soutenir une approche de la migration et du développement reposant sur des faits probants et la question connexe de l'intégration de la migration au développement, il faut utiliser l'intégralité de l'éventail des outils de planification, dont les Profils migratoires élargis. L'intégration de la

migration et les Profils migratoires élargis ne sont pas des outils statiques, mais des processus, et ils devraient être utilisés dans le cadre d'une approche génératrice de renforcement mutuel.

- ii) Les gouvernements se trouvent à différents stades de définition de leurs concepts nationaux d'intégration. La poursuite de la sensibilisation, notamment grâce à la traduction du Manuel du GMG et un accroissement des échanges ainsi que des examens par des pairs entre les gouvernements aux expériences différentes sont nécessaires.
- iii) L'intégration de la migration au développement est un processus complexe et à long terme et repose sur une forte appropriation de la part des gouvernements concernés.
- iv) Tout processus d'intégration requiert une cohérence et une coordination au sein du gouvernement et entre les multiples parties prenantes associées; un calendrier adapté pour les cycles d'élaboration des politiques et un cadre temporel de planification; une meilleure utilisation des données disponibles et de meilleures données pour des décisions prises en toute connaissance de cause et une évaluation des progrès réalisés; une utilisation synergétique des Profils migratoires élargis, le renforcement des capacités; des approches qui intègrent la société civile, le secteur privé et les diasporas; des fondamentaux solides relatifs aux droits humains et aux cadres juridiques internationaux; la dimension hommes-femmes et la situation des enfants; enfin des efforts du GMM et des donateurs pour coopérer avec les gouvernements et soutenir leur travail.

Questions pour orienter la discussion du Débat final

1. *Comment les examens par des pairs au niveau des gouvernements et des échanges supplémentaires entre parties prenantes peuvent-ils contribuer à une meilleure compréhension des processus d'intégration du développement et de la migration au niveau régional et mondial ?*
2. *Quelles sont les synergies entre l'intégration du développement et de la migration et les profils migratoires ?*
3. *Comment les expériences de processus d'intégration de la migration soutenues par le GMG dans les quatre pays pilotes, Mali, Moldavie, Jamaïque et Bangladesh, et acquises à travers d'autres initiatives peuvent-elles être plus largement partagées ?*
4. *Comment l'interaction entre le FMMD, le GMG et leurs groupes de travail respectifs peut-elle être exploitée s'agissant de l'intégration de la migration ? Et quelles sont les interactions possibles entre l'Approche globale des migrations de l'Union européenne et son outil de partenariats pour la mobilité humaine ?*

Sous-thème 3 : Mettre en œuvre les profils migratoires (à aborder dans les séances de travail combinées sur l'intégration de la migration à la planification du développement et les profils migratoires; 1^{er} décembre 2011, 15h00-18h00)⁵

Réunions thématiques :

- a) **Profils migratoires : développer des politiques migratoires et de développement reposant sur des faits probants**, New York, États-Unis, 30 juin 2011 ⁶

⁵ Comme les discussions sur l'intégration de la migration et du développement et sur les Profils migratoires auront lieu dans le cadre d'une séance de travail commune, le sous-thème 3 des Profils migratoires est abordé dans le présent document avant le sous-thème 2 relatif aux évaluations des politiques. Veuillez également noter que la réunion thématique du 17 et 18 octobre à Abuja « *De la preuve à l'action : faciliter la migration de travail Sud-Sud pour le développement* » traitait aussi de la question des Profils migratoires. C'est ce que reflète la synthèse du Module I.

⁶ La réunion de New York s'est tenue dans le contexte de la « Série de rencontres sur la migration et le développement » convenues par l'OIM, l'UNITAR et le FNUAP, avec le soutien de la Fondation MacArthur et de la Présidence suisse du FMMD. Elle était co-présidée par les Gouvernements d'Argentine, du Ghana et de la Moldavie et a rassemblé quelque 60 participants, dont les fonctionnaires gouvernementaux des capitales et des Missions permanentes des Nations Unies, des organisations régionales, des agences internationales et des Nations Unies, le Secrétariat des Nations Unies et la société civile.

- b) **Profils migratoires : les leçons tirées**, Batumi, Géorgie, 12-13 juillet 2011 ⁷
- c) **Les profils migratoires en tant qu'instrument d'élaboration d'une politique bien informée, intégration, réintégration et réponse d'urgence**, Manille, Philippines, 20-21 octobre ⁸

Introduction

Découlant du FMMD 2009 et 2010, ces trois ateliers avaient pour objet de mettre en lumière l'importance du concept de Profils migratoires (PM) en tant qu'outil de collecte exhaustive des données et de renforcement des capacités pour une planification politique bien informée et cohérente. Les Profils migratoires sont définis comme des cadres destinés à regrouper, d'une manière structurée et systématique, les données et informations existantes provenant de sources internationales, nationales et régionales. Introduits pour la première fois par la CE en 2005 en tant qu'instrument de base pour la collecte de données relatives à la migration, le concept a par la suite évolué en un « Profil migratoire élargi » qui vise à rassembler des informations sur tous les aspects économiques, développementaux, démographiques, sociaux et autres, y compris le développement humain et durable, qui ont une incidence sur la migration et vice versa.

Plus de 70 PM nationaux ont été réalisés à ce jour. Cependant, la pertinence des PM pour traiter la migration et le développement d'une manière exhaustive demeure souvent obscure. Et il persiste un manque de compréhension de ce que les Profils migratoires entraînent ou devraient entraîner, de la manière dont la préparation et la mise en œuvre d'un PM doit reposer sur une action coordonnée des entités gouvernementales concernées et du fait que les PM constituent des processus étroitement liés au renforcement des capacités nationales. *Les Profils migratoires élargis* (les PM élargis), en particulier, impliquent un effort permanent puisqu'ils ne se contentent pas de fournir une image statique de la dynamique migratoire dans un pays donné mais aspirent à créer un processus durable de coopération interministérielle et de renforcement des capacités pour une collecte et une analyse systématique des données et une mise à jour des Profils migratoires. L'appropriation nationale et les priorités nationales qui figurent dans un PM par rapport au besoin de comparabilité internationale des données collectées représentent un autre aspect fondamental et les PM élargis constituent également des instruments clés pour soutenir l'intégration de la migration à la planification du développement.⁹

Thèmes principaux et résultats des (trois) ateliers sur les Profils migratoires¹⁰

Les représentants des gouvernements ont reconnu que le concept de PM avait évolué au cours des dernières années pour devenir un instrument clé, pour eux, dans la promotion d'approches cohérentes et reposant sur des faits probants en matière d'élaboration de politiques migratoires et de développement. Ils ont présenté les derniers développements que la mise en œuvre concrète ou prévue des PM a connus et les organisations internationales ont souligné les activités récentes en faveur de cet outil de planification.

⁷ La réunion de Batumi était organisée et accueillie par le Gouvernement de la Géorgie, avec le soutien du CIDPM et de la Présidence suisse du FMMD. Elle a rassemblé 43 participants, dont 17 gouvernements d'Asie, d'Asie centrale, d'Europe centrale et occidentale, d'Afrique et du Moyen-Orient, des organisations internationales ainsi que des représentants de la société civile.

⁸ Cette réunion était organisée et accueillie par le Gouvernement des Philippines, avec le soutien de l'OIM et de la Présidence suisse du FMMD. Elle a rassemblé quelque 50 participants, dont 17 gouvernements d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe, des organisations internationales ainsi que des représentants de la société civile.

⁹ Depuis 2011, et afin de favoriser la comparabilité entre les Profils migratoires, le Groupe mondial sur la migration a travaillé à développer un ensemble fondamental d'indicateurs pour les PM, fondé sur des estimations et des données déjà produites par les agences du GMG. Les agences individuelles, telles que l'OIM et le CIDPM, ont étroitement coopéré avec les gouvernements pour mettre en œuvre les PM. L'OIM travaille à l'élaboration d'un guide des actions mondiales qui décrit les principaux aspects et défis impliqués par l'élaboration de PM, et le CIDPM, dans le cadre du projet intitulé « Construire des partenariats de migration » (BMP), a créé le « BMP i-Map », une carte interactive en ligne qui fournit également des informations sur les PM et la coopération afférente avec le CIDPM.

¹⁰ Comme mentionné précédemment, il a également été discuté des Profils migratoires lors des réunions thématiques de Chisinau et Abuja.

Les problèmes spécifiques abordés et les résultats obtenus ont été les suivants :

- i) L'appropriation nationale des PM et l'établissement de priorités nationales devant figurer dans les PM sont essentiels. La mise en œuvre des PM élargis constitue une évolution appréciée qui garantit cette appropriation nationale. Les PM élargis représentent également des outils clés dans le cadre de l'intégration de la migration à la planification du développement national dans différents secteurs, tels que le travail, la santé, l'éducation, l'urbanisme, le développement rural, la réduction de la pauvreté, etc.¹¹
- ii) La coopération et la coordination interministérielles sont essentielles pour rassembler, vérifier et mettre à jour les données recueillies auprès des différentes sources administratives; par ailleurs, un processus continu de compilation et d'analyse est nécessaire, notamment par l'intermédiaire des Groupes de travail techniques au niveau national.
- iii) Une appropriation nationale au sens large devrait inclure toutes les parties prenantes à ce processus, à savoir les organisations de la société civile, les universités, le secteur privé, etc.
- iv) Les critères définis sur le plan administratif et les définitions pour la collecte nationale des données diffèrent souvent, sont rassemblés par différents ministères et ne prennent généralement pas en compte ou ne prévoit pas leur utilisation à des fins d'analyse sur le long terme. Un important manque de données sur les tendances migratoires et leurs impacts persiste également.¹²
- v) Il existe différentes options pour élaborer un PM : un processus exhaustif de collecte continue de toutes les données pertinentes sur la migration et le développement, nécessitant des efforts nationaux soutenus et une coordination reliée à la planification de la migration et du développement ainsi que des enquêtes spécifiques de suivi; ou alors une approche qui se limite à la simple collecte de données sur la migration.
- vi) Les PM ne sont pas des outils autonomes et devraient être considérés comme un processus plutôt qu'un simple produit; par ailleurs, des instruments de référence devraient être institués pour surveiller et évaluer le processus ainsi qu'aux fins de son amélioration.
- vii) Les Profils migratoires devraient aller au-delà de statistiques sur l'émigration (sorties, populations) et englober des données sur l'immigration, les diasporas, l'impact de la migration sur le développement, l'environnement et sur d'autres secteurs spécifiques. Ils devraient comprendre des questions telles que le retour et la (ré)intégration, ainsi que les coûts sociaux engendrés par la migration (familles et enfants laissés dans le pays, éducation, protection sociale, etc.). En outre, ils devraient systématiquement inclure, le cas échéant, une focalisation toute particulière sur le phénomène de migration interne et sur la migration de travail Sud-Sud.¹³ Des mécanismes doivent être institués pour la mise à jour régulière de ces profils.
- viii) La capacité à assurer un suivi des communautés de migrants expatriés et à intégrer les diasporas aux politiques de développement national est particulièrement utile. De plus, en situation de crise affectant les travailleurs migrants, la coopération entre les pays d'origine et de destination est essentielle dans la mesure où les données sur la migration du pays de destination ne sont pas toujours accessibles pour les pays d'origine. Par ailleurs, il existe une pénurie de données sur les migrants irréguliers et les migrants victimes des passeurs et de la traite des personnes qui ont besoin de protection.
- ix) La coopération et le partage des informations relatives aux PM entre les gouvernement sont importants au niveau bilatéral et multilatéral/régional. Par exemple, les pays d'origine pourraient divulguer des informations relatives à leur main d'œuvre et aux éventuelles opportunités de travail concurrentes à l'étranger; les pays d'origine et de destination devraient communiquer leurs données

¹¹ Ces aspects ont également été abordés lors de l'atelier de Chisinau sur l'intégration de la migration à la planification du développement.

¹² Afin d'améliorer le fondement des PM sur des faits probants, les recommandations du rapport « Décompte des migrants : cinq mesures pour de meilleures données sur la migration » (Center for Global Development, 2009) devraient être mises en œuvre. Le cycle 2010 de recensements de la population constitue une opportunité essentielle pour collecter des données actualisées sur le nombre, la composition et les caractéristiques des migrants internationaux.

¹³ Ces aspects ont également été abordés lors de l'atelier d'Abuja « Faciliter la migration de travail Sud-Sud pour le développement ».

respectives d'une manière transparente. Partager les données avec les acteurs non-gouvernementaux et, le cas échéant, avec l'opinion publique, est également important.

- x) Les PM devraient aussi être développés au niveau régional, notamment à travers les Processus consultatifs régionaux et les Dialogues concernés.
- xi) Si les PM sont tout aussi pertinents pour les pays développés qu'en développement, ces derniers peuvent avoir besoin de l'assistance des agences spécialisées pour soutenir leurs efforts en matière de PM.
- xii) Quelques gouvernements ont mentionné les éventuelles connotations négatives qui pourraient être associées au terme de « profil » (par exemple « profilage »), en reconnaissant toutefois que le fond importe plus que « l'étiquette ».

Messages essentiels sur les Profils migratoires au Débat final du FMMD 2011

- i) Les PM, notamment les PM élargis, constituent des instruments gouvernementaux clés pour des politiques migratoires et de développement efficaces et cohérentes. Le FMMD, dont le Groupe de travail sur la cohérence des politiques, les données et la recherche ainsi que le Groupe mondial sur la migration et les agences internationales individuelles ont largement contribué à la promotion et la mise en œuvre des PM et devraient poursuivre ces efforts.
- ii) Le développement des PM nécessite une décision politique au niveau national et un soutien et une reconnaissance politique continue du processus par toutes les autorités concernées ainsi que l'identification du principal organe de coordination. Cela garantira également une appropriation étatique durable du processus.
- iii) Le renforcement des capacités gouvernementales fait partie intégrante de la mise en œuvre des PM élargis, à travers l'amélioration des connaissances gouvernementales en matière de migration et de développement, la promotion de la cohérence des politiques et d'une approche pangouvernementale, l'encouragement de l'appropriation par le gouvernement et l'implication de l'expertise des organisations internationales concernées dans le processus.
- iv) Les modèles de PM devraient comprendre un large éventail de données et couvrir tous les aspects de la migration qui ont un impact sur le développement socio-économique et sur le développement humain durable des pays concernés et des migrants, et vice versa.
- v) Afin de garantir une comparabilité appropriée au niveau régional et international, les modèles de PM devraient comprendre un ensemble commun d'indicateurs fondamentaux et appliquer des normes et des définitions internationales. Cependant, il appartient aux gouvernements de déterminer les domaines de priorité nationale à inclure.
- vi) Une coopération régionale est recommandée en matière de mise en œuvre des PM, à travers les Processus consultatifs régionaux ou autrement; les PM devraient également comprendre des données sur la protection et les droits des migrants au moyen d'accords et d'une coopération améliorée entre les pays d'origine et de destination concernés.
- vii) Les PM constituent des outils essentiels pour définir des politiques migratoires nationales exhaustives, pour les dialogues politiques régionaux et mondiaux et pour l'intégration de la migration à la planification du développement.
- viii) Les informations sur les PM et les données connexes sont éparpillées et devraient être partagées et rendues accessibles à tous les acteurs concernés, par l'intermédiaire des sites Web des gouvernements, du FMMD, du GMG et des organisations internationales. Les gouvernements concernés devraient également partager ces informations entre eux.
- ix) Comme les PM sont produits par différentes entités, les informations pertinentes devraient être disponibles pour tous les acteurs en un lieu central et universellement accessible.

Questions pour orienter la discussion du Débat final

1. ***Comment les efforts gouvernementaux visant à développer les Profils migratoires peuvent-ils bénéficier du meilleur soutien possible de la communauté internationale ? Des échanges supplémentaires entre les pays travaillant sur les MP seraient-ils utiles et comment les***

Processus consultatifs régionaux et les Dialogues concernés pourraient-ils promouvoir le développement de PM régionaux et aider à leur compréhension et à leur mise en œuvre ?

2. *Comment les Profils migratoires élargis peuvent-ils soutenir les évaluations de l'impact politique et l'intégration de la migration à la planification du développement pour devenir des outils durables pour des politiques migratoires et de développement cohérentes reposant sur plus de faits probants ?*
3. *Serait-il utile que les indicateurs fondamentaux de développement et de migration créés par le GMG à partir de sources disponibles et reconnues au niveau international figurent en annexe de chaque PM national et servent de mesure de comparabilité ? Et s'agissant du partage d'informations sur les Profils migratoires par le biais d'un emplacement centralisé, quelle serait la pertinence d'une banque de données centrale qui rendrait ces informations accessibles sur le site Web du FMMD/la Plateforme pour les partenariats (un « Dépositaire des Profils migratoires ») ?*
4. *Comment l'expertise nationale pourrait-elle être mieux utilisée dans l'élaboration des Profils migratoires et des Profils migratoires élargis ? Et l'implication des acteurs de la société civile et d'autres acteurs concernés renforcerait-elle le processus et garantirait-elle une plus forte appropriation ?*

Sous-thème 2 : Évaluations des impacts des politiques migratoires et de développement (à aborder dans le cadre de la séance de travail sur les Évaluations des impacts des politiques migratoires et de développement; 2 décembre 2011, 9h00-12h00)

Réunion thématique : **a) Gérer la migration en faveur du développement : élaboration des politiques, appréciation et évaluation**, Marseille, France, 14-15 juin 2011¹⁴

Introduction

Les FMMD 2009 et 2010 avaient appelé les gouvernements à créer ou renforcer des mécanismes appropriés pour effectuer des évaluations politiques des impacts de la migration sur le développement, entre autres « en développant des indicateurs destinés à évaluer l'impact de la migration sur le développement au moyen de méthodes rigoureuses d'évaluation » [FMMD de Puerto Vallarta 2010]. Ces appels ont toujours bénéficié du soutien du Groupe de travail sur la cohérence des politiques, les données et la recherche, entre autres à travers un séminaire du Groupe de travail 2010 qui s'est tenu à Vienne.

Les évaluations des incidences examinent l'impact à plus long terme et le mérite d'une politique ou d'un programme et déterminent dans quelle mesure cette politique ou ce programme a atteint son/ses objectif(s) déclaré(s); par ailleurs, elles identifient ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Elles constituent également des outils clés pour promouvoir la cohérence des politiques migratoires et de développement et peuvent guider le cycle suivant d'élaboration d'une politique migratoire et de développement cohérente.

L'atelier de Marseille constituait une réponse concrète à ces discussions du FMMD et aux actions de suivi. Il avait pour objectif d'informer les gouvernements et les autres parties prenantes de l'importance de la surveillance et de l'évaluation pour améliorer l'élaboration des politiques et des résultats en termes de développement, de fournir un apport technique par le biais des organisations internationales concernées et a mis l'accent sur les objectifs politiques, la conception et l'évaluation d'initiatives spécifiques.

¹⁴ Cette réunion était organisée et accueillie par la Banque mondiale et l'OIM, avec le soutien de la Présidence suisse du FMMD. Elle était co-présidée par la Belgique et le Maroc et a rassemblé quelque 65 participants, dont les représentants de 21 gouvernements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA) et d'autres régions, 6 organisations internationales et 6 experts de la société civile. L'atelier a également servi de « lancement » pour un nouveau projet conjoint de la Banque mondiale et de l'OIM destiné à renforcer l'élaboration de politiques reposant sur des faits probants pour de meilleurs résultats en termes d'emplois et de développement à travers le MENA et au-delà.

Thèmes principaux et résultats de l'atelier de Marseille

Les participants ont partagé des exemples innovants d'évaluations menées par certains gouvernements et organisations internationales, discuté des raisons pour lesquelles les activités d'évaluation peuvent renforcer la cohérence de l'élaboration des politiques, examiné les outils et techniques actuellement disponibles; ils ont fait état des principaux obstacles ou « facteurs crainte » qui empêchent une application plus répandue de la surveillance et de l'évaluation et échangé leurs points de vue sur la coopération internationale et les mécanismes de partage des connaissances. Le besoin de coopération internationale et le renforcement des capacités pour faire face aux difficultés techniques ont été soulignés, tout comme les bénéfices de la conduite d'évaluations pour comprendre l'impact à long terme d'un programme ou d'une politique et améliorer l'élaboration des politiques au fil du temps.

Les problèmes spécifiques abordés et les résultats obtenus ont été les suivants :

- i) Les évaluations font partie intégrante de l'élaboration de politiques migratoires et de développement et de l'intégration de la migration à la planification du développement. Les évaluations devraient être intégrées en amont, lors de la conception des politiques, en commençant par la détermination des objectifs, des compromis, des implications financières ainsi que des résultats souhaités d'une intervention.
- ii) Les obstacles qui peuvent empêcher les gouvernements d'effectuer des évaluations doivent être ouvertement abordés. Ces obstacles peuvent comprendre ce qui a été désigné par le terme de « facteur crainte » (c'est-à-dire les éventuels résultats négatifs qui remettent en question une politique gouvernementale donnée), les implications souvent importantes en termes de coût, le manque de données et d'expertise technique, l'effort à long terme nécessaire pour l'exercice d'évaluations sérieuses, la nature controversée de la migration en soi et la complexité et les aspects intersectoriels de l'équation développement/migration. Les considérations éthiques peuvent jouer un rôle dans la mesure où les évaluations portent également sur les migrants qui peuvent être réticents à servir « de sujet de recherches ».
- iii) Nonobstant ce qui précède, afin d'améliorer les résultats du développement humain durable et d'autres résultats développementaux des politiques et programmes migratoires sur le long terme, les évaluations ne devraient pas être considérées comme un fardeau mais comme une opportunité de tirer les leçons des expériences passées. Les coûts impliqués peuvent être élevés et les gouvernements concernés des pays d'origine et de destination devraient envisager de les partager.
- iv) Les responsables politiques peuvent choisir entre des approches de surveillance qualitatives et participatives et des évaluations quantitatives les plus avancées à adapter au contexte national et aux problèmes en jeu.
- v) Les gouvernements ont tendance à être absorbés par les opérations quotidiennes et manquent souvent d'expertise et/ou des ressources nécessaires en matière d'évaluation. Les organisations internationales et les experts peuvent contribuer à renforcer les capacités des gouvernements. Les experts locaux ainsi que les associations de migrants et les organisations de la société civile devraient également être impliqués. Cela peut favoriser la conception de politiques plus globales et sensibles au contexte, la collecte de données et des exercices d'évaluation, tout en renforçant les capacités localement pour effectuer des exercices similaires dans le futur. Les experts internationaux et les praticiens du développement devraient être guidés par les points de vue des gouvernements qui sont les exploitants finaux des politiques et programmes migratoires. Les gouvernements sont les propriétaires de chaque élément du travail entrepris.
- vi) L'élaboration de politique migratoire et les évaluations des impacts associés ne devraient pas seulement se concentrer sur les perspectives économiques mais prendre également en considération les impacts sociaux, culturels et politiques plus larges des mouvements transfrontaliers de personnes. Une telle approche plus exhaustive devrait promouvoir les résultats du développement humain pour les migrants et leurs sociétés d'origine et d'accueil.
- vii) La migration est par nature internationale et les évaluations connexes devraient donc impliquer la coopération et le partage des connaissances des pratiques locales et régionales au niveau mondial.

L'esprit de partenariat du FMMD a pour objectif d'encourager ce partage des connaissances ainsi que la coopération.

Messages essentiels de l'atelier de Marseille au Débat final du FMMD 2011

- i) Pour améliorer à long terme les résultats durables du développement humain et autre des politiques et programmes migratoires et de développement, il conviendrait de promouvoir une « culture de l'évaluation » avec les gouvernements et les autres acteurs.
- ii) Les appréciations et évaluations font partie intégrante de l'élaboration de politiques migratoires et de développement cohérentes; elles devraient être intégrées en amont, lors de la conception des politiques et programmes, en commençant par la détermination des objectifs, des compromis et des implications financières ainsi que des résultats souhaités d'une intervention.
- iii) Les obstacles (dont le « facteur crainte ») qui peuvent empêcher les gouvernements d'effectuer des évaluations doivent être abordés ouvertement; l'appropriation gouvernementale des processus d'évaluation est essentielle et les évaluations ne devraient pas être considérées comme un fardeau, mais comme une opportunité de tirer les leçons des expériences passées.
- iv) Les gouvernements manquent souvent d'expertise et des ressources nécessaires pour évaluer leurs politiques et programmes. Les organisations internationales et les experts peuvent contribuer à renforcer les capacités des gouvernements qui demandent une assistance.
- v) Les politiques migratoires et de développement sont internationales par nature. Les évaluations afférentes devraient par conséquent impliquer la coopération et le partage des connaissances des pratiques locales et régionales au niveau mondial. Il serait utile d'instituer un dépositaire central permettant l'accès et l'échange d'informations relatives aux évaluations de programmes et de politiques.
- vi) Le soutien du processus du FMMD par les organisations internationales, dont le GMG et les autres parties prenantes concernées, peut utilement encourager ce partage de connaissances et cette coopération.

Questions pour orienter la discussion du Débat final

1. ***Comment les gouvernements et les autres acteurs peuvent-ils développer une « culture de l'évaluation » qui favoriserait la promotion de politiques migratoires et de développement cohérentes ?***
2. ***Comment des indicateurs d'évaluation peuvent-ils être intégrés en amont, lors de la conception et du développement des politiques ?***
3. ***Quels sont les obstacles et barrières qui empêchent les gouvernements d'effectuer des évaluations des projets et politiques ? Quels sont les « facteurs crainte » et comment ceux-ci peuvent-ils être traités et surmontés ?***
4. ***Quel soutien les organisations internationales spécialisées peuvent-elles offrir aux gouvernements intéressés et comment la connaissance de l'exercice d'évaluation et les indicateurs fondamentaux peuvent-ils être partagés entre tous les acteurs concernés ? Des échanges supplémentaires entre les pays pourraient-ils s'avérer utiles et la création d'un dépositaire central des appréciations et évaluations constituerait-elle un instrument approprié pour ce partage d'informations (par le GMG et/ou par l'intermédiaire de la Plateforme pour les partenariats du FMMD) ?***

Réunion thématique : **b) La contribution des associations de migrants au développement**
Taroudant, Maroc, 19-22 septembre 2011¹⁵

¹⁵ Cet atelier était accueilli par le Gouvernement du Maroc et co-présidé par la France et le Maroc. Il était organisé avec le soutien de la Présidence suisse du FMMD, le CIDPM et l'association Migrations et Développement (cette association exerce ses activités entre la France et le Maroc et bénéficie du soutien de la politique de « co-développement » du Gouvernement français). Il a rassemblé 65 participants, dont 21 gouvernements d'Afrique,

Introduction

La contribution des associations de migrants et des diasporas au développement a toujours largement figuré à l'ordre du jour du FMMD, mais l'évaluation de l'impact concret de ces contributions sur le développement ne fait l'objet que d'une attention limitée, tout comme l'évaluation des initiatives en matière de migration et des projets lancés par les associations de migrants. Par ailleurs, les conditions dans lesquelles la coopération entre les organisations de migrants, les gouvernements et autres parties prenantes peut être encouragée n'a pas été discutée en profondeur. La réunion de 4 jours qui s'est tenue à Taroudant a cherché à traiter ces questions en approfondissant la connaissance des facteurs clés qui favorisent le succès des contributions des associations de migrants au développement local et en analysant comment les gouvernements des pays d'origine et de destination réagissent à leurs actions et identifient les formes les plus efficaces de coopération.

Thèmes principaux et résultats de l'atelier de Taroudant

Les discussions se sont concentrées sur les activités du Dialogue interrégional « sur la migration de transit en méditerranée » (MTM) et de plusieurs associations de migrants ainsi que sur le travail pratique et les études de cas réalisés dans le cadre du projet « Co-développement rural intégré dans l'Atlas marocain » (CORIAM) mené par l'association Migration et Développement, dont des visites sur le terrain et des sites de mise en œuvre. En choisissant les actions d'associations de migrants comme point de départ et en examinant comment ces expériences concrètes peuvent façonner le processus d'élaboration de politiques gouvernementales migratoires et de développement, l'événement a également adopté une approche « partant véritablement de la base ». De plus, l'atelier a identifié cinq principes essentiels pour une approche exhaustive destinée à valoriser la contribution des associations de migrants au développement de leurs régions d'origine.

Les problèmes spécifiques discutés et les résultats obtenus (dont les cinq principes essentiels soulignés ci-dessous) ont été les suivants :

- i) **Les associations de migrants contribuent de multiples manières au développement.** À l'origine d'actions collectives qui sont considérées comme des efforts civiques, elles engendrent des avantages collectifs pour les communautés locales et cherchent à gérer les besoins du développement local dans les communautés d'origine. Ces actions sont renforcées lorsque d'autres acteurs locaux s'engagent dans la promotion de la croissance économique, individuellement ou par le biais d'investissements privés. Dans d'autres cas, des associations de ville ou village d'origine naissent des communautés de migrants qui s'engagent spontanément dans la mise en œuvre de projets locaux à petite échelle.
- ii) **La solidarité avec leur pays d'origine est le moteur des initiatives des associations de migrants, qui fait de l'échelle locale le niveau le plus approprié de leur intervention.** Nombre d'associations de migrants sont enracinées dans de telles réalités locales en tant qu'associations de village ou ville natal(e) et soutiennent leur territoire d'origine en investissant à titre personnel. Ces associations de migrants ont un fort intérêt personnel dans le développement local qui repose sur des valeurs traditionnelles et l'attachement affectif au contexte local. Il convient par conséquent de trouver un équilibre approprié entre les approches actuelles du développement et ces valeurs locales.
- iii) **Pour être efficaces, les actions des associations de migrants doivent donc être enracinées dans l'appropriation locale.** Cela s'inscrit également dans l'orientation plus large vers une approche humaine du développement qui repose sur l'idée d'un auto-développement obtenu par ses acteurs. Le développement n'est pas possible sans l'implication directe des personnes qu'il concerne.
- iv) **Une collaboration et une synergie entre les acteurs à tous les niveaux sont nécessaires pour améliorer la cohérence entre le niveau local, national et international.** Par le biais de leurs politiques publiques, les gouvernements des pays d'origine et de destination jouent un rôle essentiel

d'Asie, d'Amérique latine, d'Europe et des États-Unis, ainsi que des organisations internationales, des représentants de la société civile et des participants locaux.

en créant des conditions propices; ils peuvent soutenir les actions des associations de migrants par l'intermédiaire de cadres institutionnels et politiques, au niveau à la fois local et national.

- v) ***Les associations de migrants garantissent un engagement à long terme, nécessaire pour que le développement ait un véritable impact et pour le partage des connaissances avec les autres acteurs.*** Les approches du développement ont besoin d'ajustements permanents et du temps nécessaire pour que les processus produisent leurs effets. Par ailleurs, en agissant sur de longues périodes, les associations de migrants acquièrent d'importantes connaissances et des compétences techniques qu'elles transmettent à d'autres acteurs par le biais de la formation et du renforcement des capacités. Le respect des valeurs locales et traditionnelles est essentiel, tandis que le leadership (la présence de personnes jouissant d'un charisme hors du commun et d'une capacité à mobiliser les autres) constitue un autre élément clé.
- vi) ***Les caractéristiques de la population des migrants (non qualifiée/qualifiée, origines urbaines/rurales, taille minimale et concentration d'un nombre important de personnes de communautés d'origine dans des lieux de destination spécifiques, âge et générations de migrants, durée du flux migratoire, etc.) constituent des éléments importants qui peuvent déterminer la propension à créer des associations et affecter la force de ces dernières à entreprendre des initiatives concrètes.***

Messages essentiels de l'atelier de Taroudant au Débat final du FMMD 2011

- i) Les gouvernements d'accueil et d'origine devraient considérer la migration comme l'un des piliers de leurs politiques de développement et reconnaître que les associations de migrants peuvent jouer un rôle crucial dans ce contexte. Les gouvernements devraient également reconnaître que les associations de migrants ont des capacités et objectifs extrêmement divers et devraient réagir à cela en établissant des schémas de coopération flexibles.
- ii) Le soutien apporté par les gouvernements centraux et les autorités locales aux deux extrémités de la migration est fondamental pour permettre à certaines associations de s'établir en tant qu'acteurs professionnels. Cela peut aller de l'encouragement aux associations de migrants à s'installer là où les communautés sont faibles et le soutien direct aux actions à petite échelle des associations de migrants existantes, à l'engagement d'un dialogue avec des structures de migrants plus importantes telles que les réseaux et les organisations faitière.
- iii) Ce processus a besoin d'énormément de temps pour se développer parce qu'il nécessite d'établir la confiance entre les acteurs institutionnels et les associations de migrants. Il requiert également la définition de critères clairs, sensés et transparents pour sélectionner certaines associations de migrants plutôt que d'autres.
- iv) Compte tenu de l'enracinement local de l'engagement spontané des migrants à l'égard de leur communauté d'origine, il est plus facile de parvenir à ces résultats en décentralisant les mécanismes de développement dans lesquels les migrants sont reconnus comme des acteurs clés à consulter et impliquer dans les initiatives locales de développement.
- v) Si un tel développement décentralisé favorise l'appropriation locale, il nécessite également des mesures pour garantir que les contributions des associations de migrants sont parfaitement cohérentes avec les plans régionaux/nationaux de développement. L'implication des associations de migrants dans le développement ne doit pas devenir un but en soi, détaché du développement.
- vi) Les associations de migrants peuvent également être liées à des pays et régions qui ne constituent pas des priorités très élevées de développement. Mettre l'action des associations de migrants au service du développement nécessite par conséquent d'identifier les synergies existantes entre l'activisme des diasporas et les besoins locaux de développement et de faire le choix des contextes dans lesquels un soutien entier et continu est possible.

Questions pour orienter la discussion du Débat final

1. ***Quelles mesures les gouvernements des pays d'accueil et d'origine peuvent-ils prendre pour créer un environnement plus favorable afin que les associations de migrants s'engagent dans des activités liées au développement dans leur pays d'origine ?***

2. *Comment des activités de développement locales et décentralisées entreprises par des associations de migrants peuvent-elles s'intégrer de manière cohérente aux plans régionaux/nationaux de développement de leur pays d'origine ?*
3. *Dans quelle mesure le FMMD et les organes internationaux concernés peuvent-ils continuer à soutenir l'échange d'expériences relatif à l'implication des associations de migrants dans le développement local de leur pays d'origine ? Et quels devraient être les domaines prioritaires pour de telles activités ?*

31 octobre 2011